

Dix minutes de voyance gratuite



Un jour vous vous surprenez à compléter par vos coordonnées une fenêtre publicitaire sur internet en faveur d'un voyant. Dès le lendemain un message énigmatique issu de **TOPVOYANTE** vous parvient : « La vie ne vous laisse pas toujours le temps de réfléchir. Certaines décisions doivent être prises immédiatement. Mais ce n'est pas une raison de vous priver de ce que vous méritez. Pour ne laisser échapper aucune opportunité d'obtenir ce qui vous est dû, appelez. Appelez pour connaître vos prédictions : 04 83 00 30 30. Vous pourriez être surpris du résultat. »

Si vous appelez le numéro indiqué vous êtes pris en charge par le secrétariat : consultation immédiate et confidentielle, gratuite pendant 10 minutes, facturée au-delà 7,50 € chaque minute supplémentaire, une sonnerie prévient de la fin de la période gratuite. Un numéro de carte bancaire est enregistré pour émettre une facture à zéro euro.

Vous exposez vos malheurs et votre besoin de connaître l'avenir : le voyant, à l'écoute, calme, empathique (*il vous appelle par votre prénom*) déroule une stratégie parfaitement rodée.

Dans un premier temps il vous démontre que l'année en cours marque en fait un virage dans votre vie et que les maux vécus seront un bien pour vous (*« ce n'est pas le cas pour tous »*). La fin d'année sera encore bouleversée, mais 2021 se fera de façon certaine sous le signe de la réussite. Dans un deuxième temps, alors que les 10 minutes prévues sont presque écoulées, il vous indique qu'il voit également un événement affectif majeur. Tout logiquement il vous propose un rendez-vous téléphonique pour le lendemain afin de détailler tout cela. Il n'évoque évidemment pas le caractère payant de cette deuxième prestation qui a été énoncé initialement par le secrétariat.

Le principe des 10 minutes gratuites constitue un piège redoutable : au consommateur d'être particulièrement rigoureux. Il peut aussi être prudent en communiquant un numéro de e-carte (*dont le numéro est utilisable une seule fois*).

Le message publicitaire d'origine est réalisé par **PLUTON MEDIA** (Bruxelles) qui exploite le site **VOYANCEMAILS.COM**. Il s'agit d'un intervenant agissant pour le compte de **TÉLÉMAQUE**. La gestion des rendez-vous de voyance et la facturation incombent à la bien connue société **COSMOSPACE** (06).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)